

Section commerce / Maturités professionnelles

Procédure de qualification pour employé-e de commerce Calcul des notes finales pour la formation élargie / profil E

Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employée de commerce/employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 26 septembre 2011

Partie Ecole	Branches	Note d'école M1 arrondie à 0.5	Note de l'examen M2 arrondie à 0.5	Note de branche NB arrondie à 0.1	Coefficient
	ICA (examen centralisé en fin de 2 ^e année)	$M1 = (S1+S2+S3+S4)/4$	Ecrit	$NB = (M1+M2)/2$	1/8
	Economie et Société 1 (examen centralisé)		Ecrit	$NB = M2$	2/8
	Economie et Société 2	$M1 = (S1+S2+S3+S4+S5+S6)/6$		$NB = M1$	1/8
	Langue française	$M1 = (S1+S2+S3+S4+S5+S6)/6$	Ecrit et oral	$NB = (M1+M2)/2$	1/8
	Langue allemande	$M1 = (S1+S2+S3+S4+S5+S6)/6$	Ecrit et oral	$NB = (M1+M2)/2$	1/8
	Langue anglaise	$M1 = (S1+S2+S3+S4+S5+S6)/6$	Ecrit et oral	$NB = (M1+M2)/2$	1/8
	Travaux de projet : Approfondir et relier (A&R) et travail autonome (TA)	$M1 = (m+TA)/2$ arrondie à 0.1 où m = moyenne des 2 A&R à 0.5		$NB = M1$	1/8
	Note finale = moyenne des notes de branche NB, arrondie à 0.1				

Remarque : A&R et TA sont arrondis à des notes entières ou à des demi-notes.

L'examen de fin d'apprentissage partie école est considéré comme réussi si la note finale s'élève au moins à 4,0 et si pas plus de deux notes de branche sont insuffisantes et si la somme des écarts négatifs **pondérés** par rapport à la note 4,0 ne comporte pas plus de 2,0 points.

Légendes du tableau :

S1 = Note du 1^{er} semestre, S2 = Note du 2^e semestre,...

Seul le texte original des Ordonnances concernées a valeur légale.

Section commerce / Maturités professionnelles

Procédure de qualification pour employé-e de commerce Calcul des notes finales pour la formation élargie / profil E

Partie Entreprise	Note de branche (NB)	Composition de la note	Arrondie à	Note de branche arrondie à	Coefficient
	STA (Situations de travail et d'apprentissage) UF (Unités de formation) ou CC-CI (Contrôle des compétences)	6 STA 2 UF ou 2 CC-CI	Huit notes de même valeur, arrondies chacune à une note entière ou à une demi-note	une note entière ou demi-note	1/2
	Situations et cas pratiques professionnels	Examen écrit		une note entière ou demi-note	1/4
	Situations professionnelles qui exigent des aptitudes de communication	Examen oral		une note entière ou demi-note	1/4
	Note finale = moyenne des notes de branche NB, arrondie à 0.1				

L'examen de fin d'apprentissage partie entreprise est considéré comme réussi si la note finale s'élève au moins à 4,0 et si une note de branche au maximum est insuffisante mais pas inférieure à 3,0.

Seul le texte original des Ordonnances concernées a valeur légale.